

**RAPPEL** Pensez à sortir votre bac la veille au soir et à le rentrer après la collecte

DÉCEMBRE 2019																
30	L															
31	M															
JANVIER		FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	M	1	S	1	D	1	M	1	V	1	V	1	L			
2	J	2	D	2	L	2	J	2	S	2	S	2	M			
3	V	3	L	3	M	3	V	3	D	3	D	3	M			
4	S	4	M	4	M	4	S	4	L	4	L	4	J			
5	D	5	M	5	J	5	D	5	M	5	M	5	V			
6	L	6	J	6	V	6	L	6	L	6	M	6	S			
7	M	7	V	7	S	7	M	7	M	7	J	7	D			
8	M	8	S	8	D	8	M	8	M	8	V	8	L			
9	J	9	D	9	L	9	J	9	J	9	S	9	M			
10	V	10	L	10	M	10	V	10	V	10	D	10	M			
11	S	11	M	11	M	11	S	11	S	11	L	11	J			
12	D	12	M	12	J	12	D	12	D	12	M	12	V			
13	L	13	J	13	V	13	L	13	L	13	M	13	S			
14	M	14	V	14	S	14	M	14	M	14	J	14	D			
15	M	15	S	15	D	15	M	15	M	15	V	15	L			
16	J	16	D	16	L	16	J	16	J	16	S	16	M			
17	V	17	L	17	M	17	V	17	V	17	D	17	M			
18	S	18	M	18	M	18	S	18	S	18	L	18	J			
19	D	19	M	19	J	19	D	19	D	19	M	19	V			
20	L	20	J	20	V	20	L	20	L	20	M	20	S			
21	M	21	V	21	S	21	M	21	M	21	J	21	D			
22	M	22	S	22	D	22	M	22	M	22	V	22	L			
23	J	23	D	23	L	23	J	23	J	23	S	23	M			
24	V	24	L	24	M	24	V	24	V	24	D	24	M			
25	S	25	M	25	M	25	S	25	S	25	L	25	J			
26	D	26	M	26	J	26	D	26	D	26	M	26	V			
27	L	27	J	27	V	27	L	27	L	27	M	27	S			
28	M	28	V	28	S	28	M	28	M	28	J	28	D			
29	M	29	S	29	D	29	M	29	M	29	V	29	L			
30	J			30	L			30	J			30	M			
31	V			31	M											

**Semaines paires :**

- LUNDI : La Tuilière et Saint Priest la Prugne
- MARDI : Chausseterre, Saint Romain d'Urfé et Saint Marcel d'Urfé
- MERCREDI : Saint Just en Chevalet

**Semaines impaires :**

- LUNDI : Crémeaux et Juré
- MARDI : Les Salles et Champoly
- MERCREDI : Chérier

**Professionnels, les semaines où votre commune n'est pas collectée :**

- MARDI : gros producteurs de St Romain d'Urfé, Champoly, St Marcel d'Urfé, Les Salles, St Priest la Prugne, Chausseterre et La Tuilière
- MERCREDI : gros producteurs de St Just en Chevalet, Juré, Chérier et Crémeaux

**Jours fériés :**

Collecte décalée d'une journée. Reportez-vous aux couleurs du calendrier.

## GESTION DES DÉCHETS : L'ACTUALITÉ

Sur le Pays d'Urfé, en 2019, la production de déchets a continué d'augmenter. Mais grâce au changement des modalités de collecte, on recycle plus et on enfouit moins. Le coût de l'enfouissement augmentant chaque année, ces bonnes pratiques permettent de maîtriser la hausse des coûts.

L'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages, à partir de janvier 2020, va permettre d'accentuer ces efforts. Pour prendre en compte ces évolutions, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé a décidé de réaliser de nouveaux investissements pour renforcer les Points d'Apport Volontaire.

La prochaine étape est maintenant de réduire notre production de déchets, en consommant différemment et en supprimant des poubelles les biodéchets, qui représentent 25% de ce qui est jeté.

Déchèterie du Pays d'Urfé  
Route de Vichy  
42430 SAINT JUST EN CHEVALET  
Contacts :  
Communauté de Communes 04 77 65 12 24  
Déchèterie 04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)

Lundi au vendredi : 14h - 18h  
Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Faites savoir que vous voulez réduire vos déchets :

NON à la publicité et aux journaux d'annonces  
**STOP PUB**  
Réduisons vite nos déchets !  
OUI à l'info des collectivités  
Merci

Pour les infos pratiques :  
Consignes de tri, jours de collecte, jours fériés, infos déchèterie, guide compostage, règlement du service

→ rdv sur notre site internet : [www.ccpu.fr](http://www.ccpu.fr)

Un doute, une question, où jetez quoi ? Consultez votre mémotri

Jetons moins, trions plus !  
**MÉMOTRI**

[www.ccpu.fr](http://www.ccpu.fr)



**RAPPEL** Pensez à sortir votre bac la veille au soir et à le rentrer après la collecte

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1	M		1	S		1	M		1	J		1	D		1	M	
2	J		2	D		2	M		2	V		2	L		2	M	
3	V		3	L		3	J		3	S		3	M		3	J	
4	S		4	M		4	V		4	D		4	M		4	V	
5	D		5	M		5	S		5	L		5	J		5	S	
6	L		6	J		6	D		6	M		6	V		6	D	
7	M		7	V		7	L		7	M		7	S		7	L	
8	M		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	J		9	D		9	M		9	V		9	L		9	M	
10	V		10	L		10	J		10	S		10	M		10	J	
11	S		11	M		11	V		11	D		11	M		11	V	
12	D		12	M		12	S		12	L		12	J		12	S	
13	L		13	J		13	D		13	M		13	V		13	D	
14	M		14	V		14	L		14	M		14	S		14	L	
15	M		15	S		15	M		15	J		15	D		15	M	
16	J		16	D		16	M		16	V		16	L		16	M	
17	V		17	L		17	J		17	S		17	M		17	J	
18	S		18	M		18	V		18	D		18	M		18	V	
19	D		19	M		19	S		19	L		19	J		19	S	
20	L		20	J		20	D		20	M		20	V		20	D	
21	M		21	V		21	L		21	M		21	S		21	L	
22	M		22	S		22	M		22	J		22	D		22	M	
23	J		23	D		23	M		23	V		23	L		23	M	
24	V		24	L		24	J		24	S		24	M		24	J	
25	S		25	M		25	V		25	D		25	M		25	V	
26	D		26	M		26	S		26	L		26	J		26	S	
27	L		27	J		27	D		27	M		27	V		27	D	
28	M		28	V		28	L		28	M		28	S		28	L	
29	M		29	S		29	M		29	J		29	D		29	M	
30	J		30	D		30	M		30	V		30	L		30	M	
31	V		31	L					31	S					31	J	

**Semaines paires :**

- LUNDI : La Tuilière et Saint Priest la Prugne
- MARDI : Chausseterre, Saint Romain d'Urfé et Saint Marcel d'Urfé
- MERCREDI : Saint Just en Chevalet

**Semaines impaires :**

- LUNDI : Crémeaux et Juré
- MARDI : Les Salles et Champoly
- MERCREDI : Chérier

**Professionnels, les semaines où votre commune n'est pas collectée :**

- MARDI : gros producteurs de St Romain d'Urfé, Champoly, St Marcel d'Urfé, Les Salles, St Priest la Prugne, Chausseterre et La Tuilière
- MERCREDI : gros producteurs de St Just en Chevalet, Juré, Chérier et Crémeaux

**Jours fériés :**

Collecte décalée d'une journée. Reportez-vous aux couleurs du calendrier.

## CONSOMMER MIEUX POUR MOINS JETER

"Le déchet qui coûte et pollue le moins est celui qui n'est pas produit"

Toutes les catégories de déchets ne se recyclent pas. Trier ne suffit donc pas, il faut avant tout réduire sa production de déchets. C'est en tant que consommateur que chacun peut agir, en réfléchissant la façon dont on achète, consomme et jette.

	J'achète à la coupe ou en vrac		Je donne, échange ou vends au lieu de jeter		J'opte pour des piles rechargeables		J'achète des éco-recharges		Je limite les emballages
	Je fais du compost		Je répare ou fais réparer		Je limite mes impressions de papier		Je refuse les pubs dans ma boîte aux lettres		J'utilise mon propre sac, cabas, panier

Déchèterie du Pays d'Urfé  
Route de Vichy  
42430 SAINT JUST EN CHEVALET  
Contacts :  
Communauté de Communes 04 77 65 12 24  
Déchèterie 04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)

Lundi au vendredi : 14h - 18h  
Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Faites savoir que vous voulez réduire vos déchets :



Pour les infos pratiques :  
Consignes de tri, jours de collecte, jours fériés, infos déchèterie, guide compostage, règlement du service

→ rdv sur notre site internet : [www.ccpu.fr](http://www.ccpu.fr)

Un doute, une question, où jetez quoi ? Consultez votre mémotri

